

## COMMUNE DE BROUZET LES ALES

### REGLEMENT INTERIEUR DU FOYER ET DES INSTALLATIONS COMMUNALES

#### Annexe 1 : Tarifs des locations et des cautions

Suite à l'instauration du nouveau Règlement intérieur du Foyer et des installations communales, par délibération du Conseil Municipal en date du 12 mars 2009, les tarifs suivants sont appliqués, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2009.

	LOCATION	CAUTION
Foyer socio culturel		
grande manifestation 1 jour Extérieur commune	165 350	300 300
petite manifestation ½ journée Extérieur commune	55 100	300 300
Manifestation à but lucratif	660	300
Salle municipale	Gratuit pour les résidents	100
Installations sportives	165	300
Champ de Foire Assoc. extérieure à but lucratif	150	150
Matériel	-	150